

Collecte : les ambassadeurs du tri chez vous !

Phase 2 : Campagne de mi-mai à fin juin.



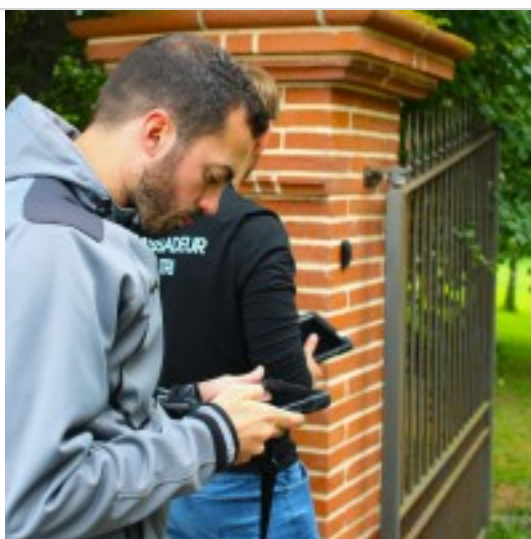
Les ambassadeurs du tri, acteurs-clés pour une communication de proximité efficace, ont récemment intensifié leurs efforts dans les communes des secteurs Centre-Sud concernées par la phases 2 du nouveau projet de collecte des déchets ménagers.

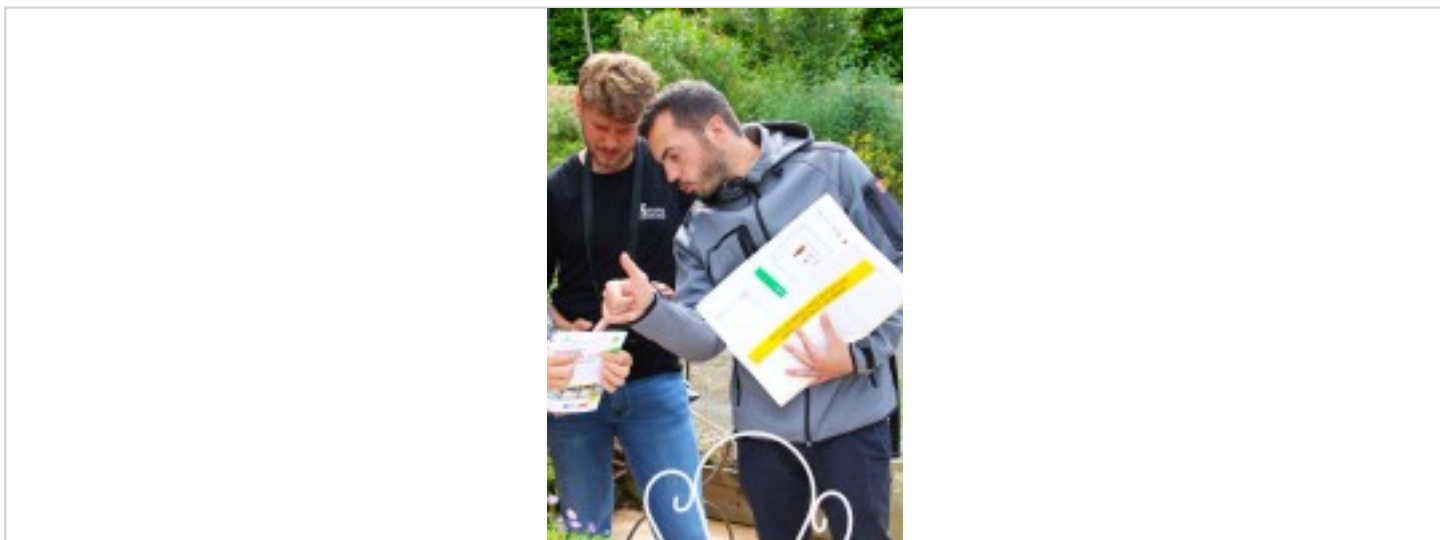
11 communes sont concernées par la phase 2 du projet :

Saint-Léon ; Mauvaisin ; Aignes ; Calmont ; Nailloux ; Seyre ; Montgeard ; Monestrol ; Lagarde ; Gibel ; Caignac.

LES AMBASSADEURS DU TRI EN ACTION

Depuis le début de la campagne, les ambassadeurs du tri ont visité **44% des habitations** implantées sur les communes de la phase 2, soit près d'un foyer sur deux. **Plus de mille personnes ont déjà été sensibilisées à cette nouvelle organisation !** Des chiffres conformes aux attentes du territoire à ce stade de la campagne.





QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Dès le 10 juin, les actions des ambassadeurs du tri continuent sur les communes de Calmont et de Nailloux. Pour la commune de Nailloux, qui a une densité de population nettement supérieure aux autres communes du secteur Sud (213,2 hab/km²), vous pourrez rencontrer les agents au moins jusqu'au 28 juin.

Nous vous invitons à leur poser les questions que vous auriez... Ils sont là pour tout vous expliquer ! Et si vous avez des questions sur les **biodéchets**, nos agents sont également formés à cette thématique, alors n'hésitez pas.

QUAND PUIS-JE COMMENCER À TRIER DANS LES NOUVELLES COLONNES ?

Dans nos estimations, nos ambassadeurs du tri auront frappé à toutes les portes du secteur Sud **d'ici début juillet**. Le **déploiement des colonnes de tri** pourra commencer **à partir du lundi 17 juin**, en finissant par les communes de Nailloux et de Calmont. Une fois installées,



vous pourrez vous y rendre aussitôt **pour trier vos emballages et y jeter le reste dans la colonne grise**. Elles seront disponibles 24/7 quel que soit le déchet que vous voudrez trier ou éliminer. Un doute dans leur utilisation ? [Cliquez ici pour consulter notre tuto](#) qui vous expliquera tout !

* **Trouvez un point de collecte :** [cliquez ici](#) pour découvrir le point le plus proche de chez vous !

Et si vous avez un jardin, pensez réduction des déchets en commandant votre composteur auprès des ambassadeurs du tri par mail à [✉ ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr](mailto:ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr) ou par téléphone au [07 85 60 56 74](tel:0785605674) ou [06 45 73 17 08](tel:0645731708).